

## SAGE Marque-Deûle

### Commission thématique n°1 : Gestion de la ressource

Le 1<sup>er</sup> octobre 2013 à 9h00

Lille Métropole Communauté urbaine – Salon des réceptions côté hôtesse

#### Ordre du jour de la Commission thématique n°1:

- Objectifs
- Présentation des évolutions socio-économiques et climatiques validées en Commission Locale de l'Eau
- Évolution des pressions concernant cette Commission thématique
- Synthèse des évolutions choisies
- Perspectives



## Préambule

Mot d'accueil de M. CACHEUX, LMCU.

## Présentation de SAFEGE

### 1. Objectifs : M. RIZZA, SAFEGE

Le bureau d'études SAFEGE rappelle les étapes d'élaboration du SAGE déjà finalisées et l'objet de la phase prospective. Il présente l'enjeu du scénario tendanciel.

Il précise la méthodologie en trois étapes qui sera mise en œuvre. Il présente l'objectif de la réunion de Commission thématique, qui est de statuer sur l'évolution des pressions rattachées à cette commission.

### 2. Évolutions socio-économiques et climatiques validées en Commission Locale de l'Eau : Mme RATIER, SAFEGE

Le bureau d'études présente un tableau synthétisant les tendances validées en CLE et présente le lien entre les évolutions socio-économiques et climatiques et la commission « Gestion de la ressource ».

### 3. Évolution des pressions : Mme RATIER, SAFEGE

Le bureau d'études SAFEGE présente le lien entre les différentes Commissions thématiques.

Il détaille ensuite **l'évolution des pressions** qui relèvent de cette Commission thématique.

Premièrement, il présente la thématique des **prélèvements en eau souterraine**. Il présente tout d'abord les **tendances passées** concernant les prélèvements, les rendements des réseaux, et le prix de l'eau.

M. GRAS demande quelles peuvent être les causes des variations aussi marquées des rendements des réseaux chez certains maîtres d'ouvrage.

Mme PICKAERT répond qu'en milieu rural, les linéaires de canalisations sont importants et un accident ponctuel peut expliquer une chute du rendement.

M. GRAS demande si la part de réutilisation de l'eau de pluie pourrait être prise en compte ou si elle est marginale.

Mme RATIER répond que cette part peut ne pas être négligeable, mais qu'elle est difficilement quantifiable. D'une manière générale, aucune information n'est disponible sur cette réutilisation.

M. BUSY ajoute que cette réutilisation est officiellement interdite pour des raisons sanitaires.

M. LEROY propose de bien préciser dans la carte sur les prélèvements, ceux qui sont effectués sur les territoires des maîtres d'ouvrage et les échanges d'eau internes et externes au SAGE. Il faudrait également corréler prélèvements et volumes distribués.

M. GRAS demande si la hausse des pluies hivernales prévues en projection à 2030 ne devrait pas favoriser la recharge des nappes.

Mme RATIER précise que le cumul hivernal augmente effectivement, mais que la pluie efficace tend à baisser avec l'augmentation des événements extrêmes. Aussi, il n'est pas évident que cette hausse des pluies hivernales puisse favoriser la recharge.

Mme PICKAERT fait remarquer que les deux piézomètres présentés pour la nappe de la craie ne sont pas les plus représentatifs de la nappe, celui de Lille étant colmaté, et celui de Lens étant en centre ville. Elle propose de présenter par exemple le piézomètre de Seclin.

M. RIZZA répond que davantage de données seront présentées dans le rapport.

Mme VILLERS demande si des données plus récentes existent.

M. RIZZA répond que les données sont diffusées avec 2 ans de décalage, pour des raisons de traitement par les différents maîtres d'ouvrage.

Le bureau d'études présente les **bilans besoins-ressources** réalisés sur le territoire par les maîtres d'ouvrage compétents.

Mme DECUF fait remarquer que le bilan besoin-ressources de la CAHC est peut-être bon d'un point de vue quantitatif à horizon 2030, mais qu'il convient de le nuancer si des problèmes qualitatifs venaient à paralyser les outils de production. Le besoin d'interconnexions sécuritaires est nécessaire.

M. LEROY s'étonne également du bilan proposé par la CALL, avec une croissance qu'il estime trop forte à horizon 2017.

Mme DECUF note que le volume produit par la CALL va diminuer, avec des fermetures d'ouvrage.

Mme DOUCHE précise que certaines fermetures seront définitives, et d'autres unités seront mises en veille pour compenser des problèmes éventuels.

M. LEROY propose de ne pas seulement travailler sur la pointe journalière, mais également sur la pointe de trois jours consécutifs, d'une semaine et d'un mois, à l'échelle des différents maîtres d'ouvrage pour estimer si les interconnexions sont suffisantes.

M. RIZZA fait remarquer qu'un tel travail nécessite du temps, car il faut que tous les maîtres d'ouvrage réunissent leurs informations et remplissent un même fichier pour pouvoir comparer les valeurs de manière cohérente.

Mme DECUF note également que la CAHC étudie la possibilité d'une interconnexion avec la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) et qu'il serait nécessaire de prendre en compte ces interconnexions.

M. RIZZA fait remarquer que les interconnexions sont mentionnées dans l'état initial, mais que le SAGE n'a pas pour vocation à être une étude stratégique de l'alimentation en eau potable. L'analyse du SAGE en la matière doit souligner les points d'attention au cas par cas.

Mme GAUDRE précise que les résultats de l'étude d'interconnexion avec la CUA seront disponibles en fin d'année. Cette interconnexion se fera principalement vers la CUA. La CAHC réfléchit par ailleurs à une interconnexion de secours avec le SIADO (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de la région de DQuai). Cette interconnexion se fera principalement vers la CAHC.

Le bureau d'études présente les **projets** futurs pour l'alimentation en eau potable.

Mme PICKAERT confirme que l'autoroute de l'eau sera réalisée à horizon 2030, les travaux étant commencés.

M. LEROY souligne que le Canal Seine Nord en tant que vecteur d'alimentation en eau potable est un projet à long terme, avec des échéances qui dépasseront probablement 2030, sans compter les fortes incertitudes inhérentes au projet. Ce projet ne sera donc pas pris en compte dans le tendancier pour l'alimentation en eau potable.

Il ajoute que la sécurisation avec la Belgique sera effective à horizon 2030 et devrait porter sur un volume de 27 000 m<sup>3</sup> par jour. Les premiers 12 000 m<sup>3</sup> par jour seront probablement disponibles en sécurisation en 2017, et les 27 000 m<sup>3</sup> par jour au plus tard en 2020. Une interconnexion avec des zones excédentaires plus lointaines de la Meuse permettrait d'obtenir 30 000 m<sup>3</sup> par jour si nécessaire, mais reste en réflexion. Une augmentation de l'alimentation par le SMAEL peut également être prise en compte.

Mme GAUDRE ajoute qu'une augmentation de la production de certains champs captants est envisagée pour compenser la baisse là où des problématiques de qualité se posent.

Mme DECUF précise que la CAHC étudie par ailleurs l'interconnexion de cinq communes de la Communauté de Communes d'Osartis, dans le cadre de l'étude d'interconnexion avec la CUA.

M. LEROY fait remarquer que la carte des projets devrait être scindée en deux, avec d'une part les projets pour maintenir les capacités de production, et d'autre part les projets pour augmenter ces capacités. Les captages de la Martinoire rentrent dans cette seconde catégorie. Les projets sur Emmerin, Pecquencourt, Sainghin-en-Weppes et Wingles appartiennent à la première catégorie.

Mme DECUF précise qu'une problématique Nickel et Sélénium se pose sur Courrières.

Mme BLONDEL précise également qu'une problématique solvants chlorés et perchlorates est présente, notamment aux Ansereuilles et à Hempempont.

M. GRAS demande si la problématique de l'évolution de la réglementation qui pourrait advenir en rapport avec les substances médicamenteuses sera prise en compte.

Mme RATIER répond qu'il est délicat d'anticiper la réglementation, donc on ne pourra pas le prendre en compte directement.

M. BUSY ajoute qu'il s'agit d'une éventualité, mais on ne peut pas prendre en compte tous les paramètres les plus avant-gardistes. Il faut les garder en mémoire, sans oublier qu'un SAGE est prévu pour être réactualisé tous les six ans.

Mme IVANOVA note qu'en conséquence du rebond industriel prévu par les SCOT et validé par la Commission Locale de l'Eau, il serait souhaitable de prendre en compte dans le tendancier une stabilisation des prélèvements industriels. Il serait également intéressant de préciser quels types d'industrie est censé se développer à horizon 2030.

M. RIZZA propose à la Commission thématique d'approuver cette stabilisation des prélèvements industriels, ainsi que des prélèvements agricoles.

Le bureau d'études présente ensuite la thématique des **ORQUE et des captages Grenelle**.

Mme GAUDRE précise que les éléments du programme sur les champs captants classés Grenelle de l'Escrebieux ont été validés récemment par le préfet et pourront être ajoutés à la carte proposée.

Le bureau d'études présente ensuite la thématique des **pratiques agricoles**.

Mme STAUB note que l'enquête réalisée dans le cadre de l'ORQUE du Sud de Lille a présenté des résultats bien moins bons en termes de pratiques agricoles que les études présentées à l'échelle nationale.

La commission retient une diminution des apports azotés et en produits phytosanitaires par l'activité agricole sur le territoire, notamment sur les périmètres des ORQUE.

Le bureau d'études présente ensuite la thématique de l'usage des **produits phytosanitaires par les acteurs non agricoles**

M. GENEAU ajoute que l'ENLM est également en zéro phyto et qu'ils ont été labellisés Ecojardin. L'ENLM gère notamment les 400 hectares du Parc de la Deûle.

#### **4. Synthèse des évolutions choisies : M. RIZZA, SAFEGE**

Le bureau d'études présente la synthèse des évolutions choisies par la Commission thématique à horizon 2030.

Il a été retenu sur la thématique des **prélèvements** :

- Alimentation en eau potable :
  - Une stabilisation des prélèvements moyens pour l'alimentation en eau potable, mais un besoin d'optimisation et de sécurisation de l'alimentation en eau potable en situation de pointe ;
  - Que les projets de l'autoroute de l'eau, de sécurisation avec la Belgique et avec le SMAEL, se feront ;
  - Que le projet de Canal Seine Nord ne contribuera pas à l'alimentation en eau potable du SAGE à cette échéance.
- Une stabilisation des prélèvements industriels au vu de la baisse passée mais du rebond économique envisagé par la CLE ;
- Une stabilisation des prélèvements agricoles, mais un risque identifié au vu de l'augmentation des situations de sécheresse envisagée en tendancier.

Il a été retenu sur la thématique **qualité** :

- Une réduction des intrants azotés et produits phytosanitaires d'origine agricole, notamment sur le périmètre des ORQUE. Cette baisse s'explique notamment par la réglementation (Directive Nitrates, Ecophyto 2018) ;
- Un engagement progressif des acteurs vers la réduction de leur usage en produits phytosanitaires : départements, autoroutes, communes et collectivités. L'engagement doit cependant être généralisé.

La Commission thématique ne s'est pas positionnée sur l'assainissement non collectif et sur l'impact des tendances envisagées sur les masses d'eau.

#### **5. Perspectives : M. RIZZA, SAFEGE**

Le bureau d'études présente les perspectives liées aux prochaines Commissions thématiques de début novembre. L'enjeu de ces commissions sera de valider les impacts des pressions sur les masses d'eau.

M. BUSY précise qu'un rapport sera transmis le 22 octobre sur l'extranet, en préparation des prochaines commissions thématiques.

**Mot de conclusion de M. CACHEUX, LMCU.**

**Prochaine Commission thématique n°1 : mardi 05 novembre 2013 à 09h00 à Lille Métropole (salon des réceptions, côté hôtesse).**

**Liste des participants :**

<b>Nom</b>	<b>Organisme</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>
Géraldine AUBERT	Agence de l'Eau Artois-Picardie		X
Eric BEMBEN	Agence Régionale de Santé		X
Max THEROUANNE	Agence Régionale de Santé		X
Radostina IVANOVA	Agence d'Urbanisme Lille Métropole	X	
Séverine GAUDRE	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X	
Christine DOUCHE	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin	X	
Delphine DECUF	Département du Pas-de-Calais	X	
Julien JEDELE	Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais		X
Anita VILLERS	Environnement Développement Alternatif	X	
Jean-Jacques FERTELLE	Fédérations de Pêche du Nord et du Pas-de-Calais		X
Sarah STAUB	GABNOR	X	
Aurélie BOUVET	Lille Métropole		X
Alain CACHEUX	Lille Métropole	X	
Florian BUSY	Lille Métropole	X	
Victoire MALTA-BEY	Lille Métropole		X
Laurence BLONDEL	Lille Métropole	X	
Frank LEROY	Lille Métropole	X	
Matthieu DAUTRICOURT	Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature	X	
Christophe GRAS	Mairie d'Annœullin	X	
Bruno FOUCART	Mairie d'Houplin-Ancoisne	X	
Marie-Laure JOLY	Nord Nature Environnement		X
Ludivine PICKAERT	Noréade	X	
Jean-Philippe RIZZA	SAFEGE	X	
Nathalie RATIER	SAFEGE	X	
François RICARDEAU	SAFEGE	X	
Pierre GENEAU	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X	
Jean-Michel FOURMAINTRAUX	Voies Navigables de France	X	